

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/01/2018

Dossier complet le :

31/05/2018

N° d'enregistrement :

2018-6002

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Déboisement d'une parcelle en nature de
broyères afin qu'elle revienne à son état
initial, l'entretien de la broyère devant être
effectuée par pastoralisme.

4.2 Objectifs du projet

Ouverture pastorale de la parcelle
sur sa totalité:

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déboisement de 9,5 hectares sur 13,52
hectares.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation de la lande par vaine
pastorale.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

demande d'autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
9,5 hectares boisés 4 hectares de landes de brousses	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 45° 66' 53" 94 Lat. 43° 54' 97" 28

Parcelle
cadastree
section BO 9
Le Gaubailloix
19 170 TARNAC

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-himl>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nullewaches
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

(Empty space for description of measures and characteristics)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Je pense que il doit y avoir une dispense car c'est en retard au paysage naturel de ce secteur.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <i>→ géoportail</i>	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000 ; un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

à voir

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Retour à l'état initial de la parcelle en nature de landes de bruyères et pastoralisme

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Montpellier

le,

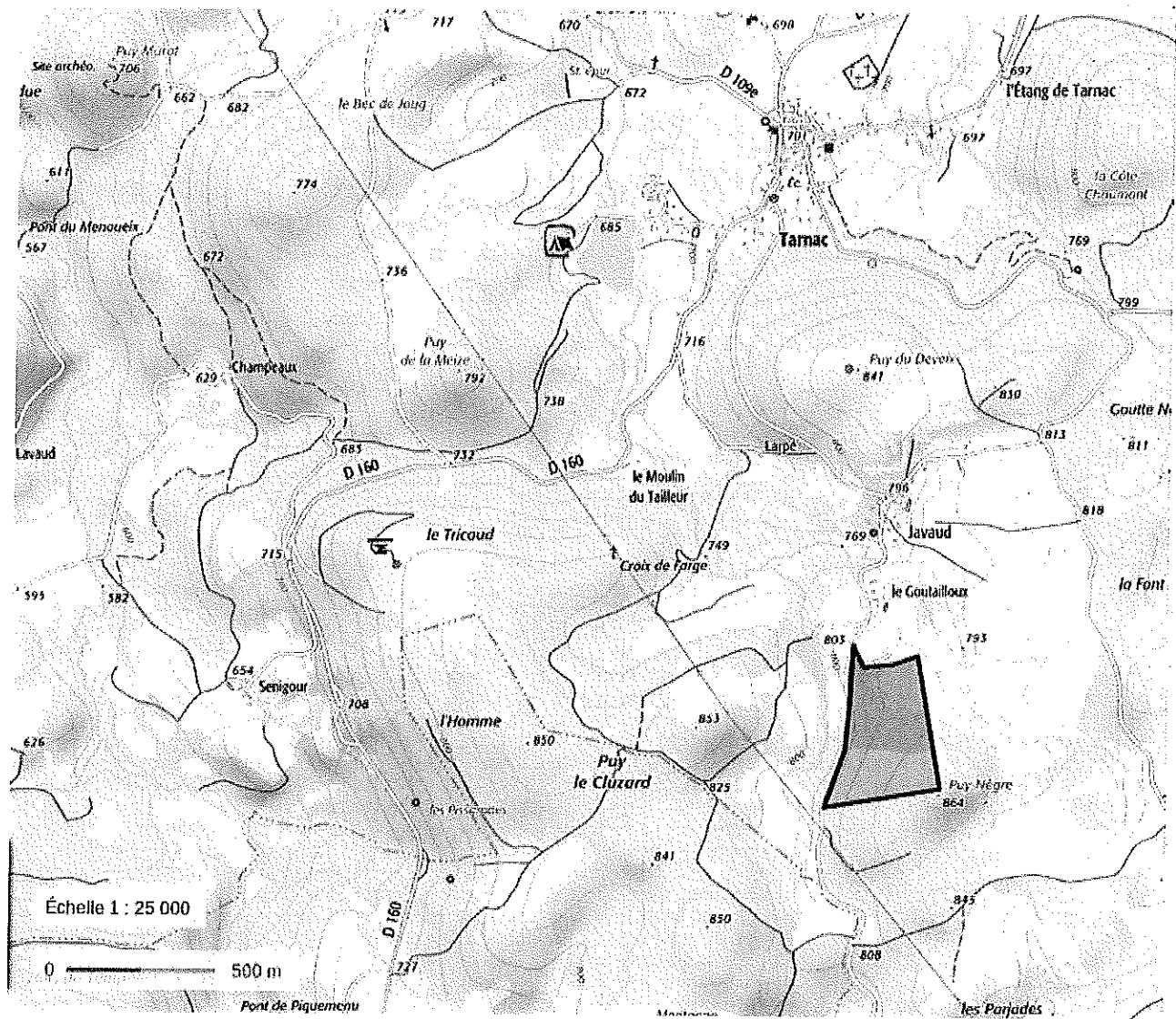
8 janvier 2018

Signature

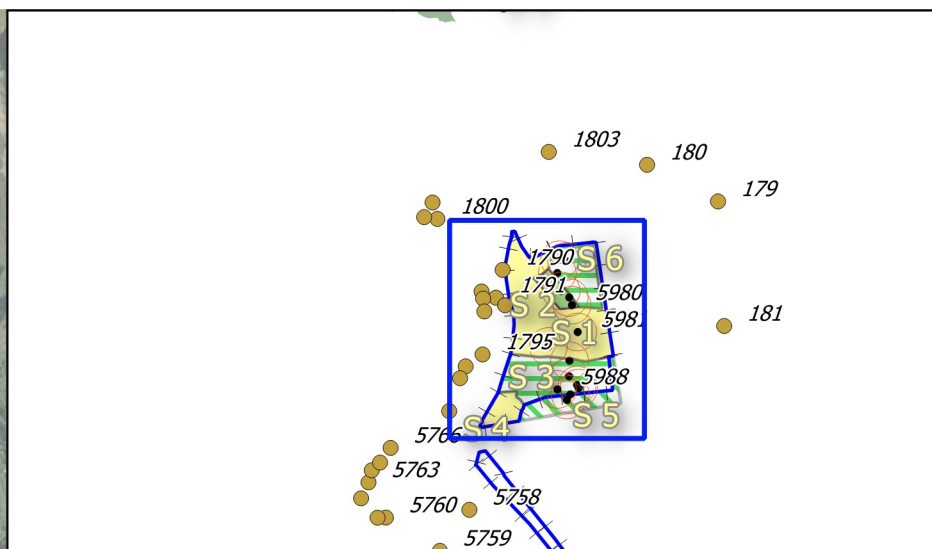
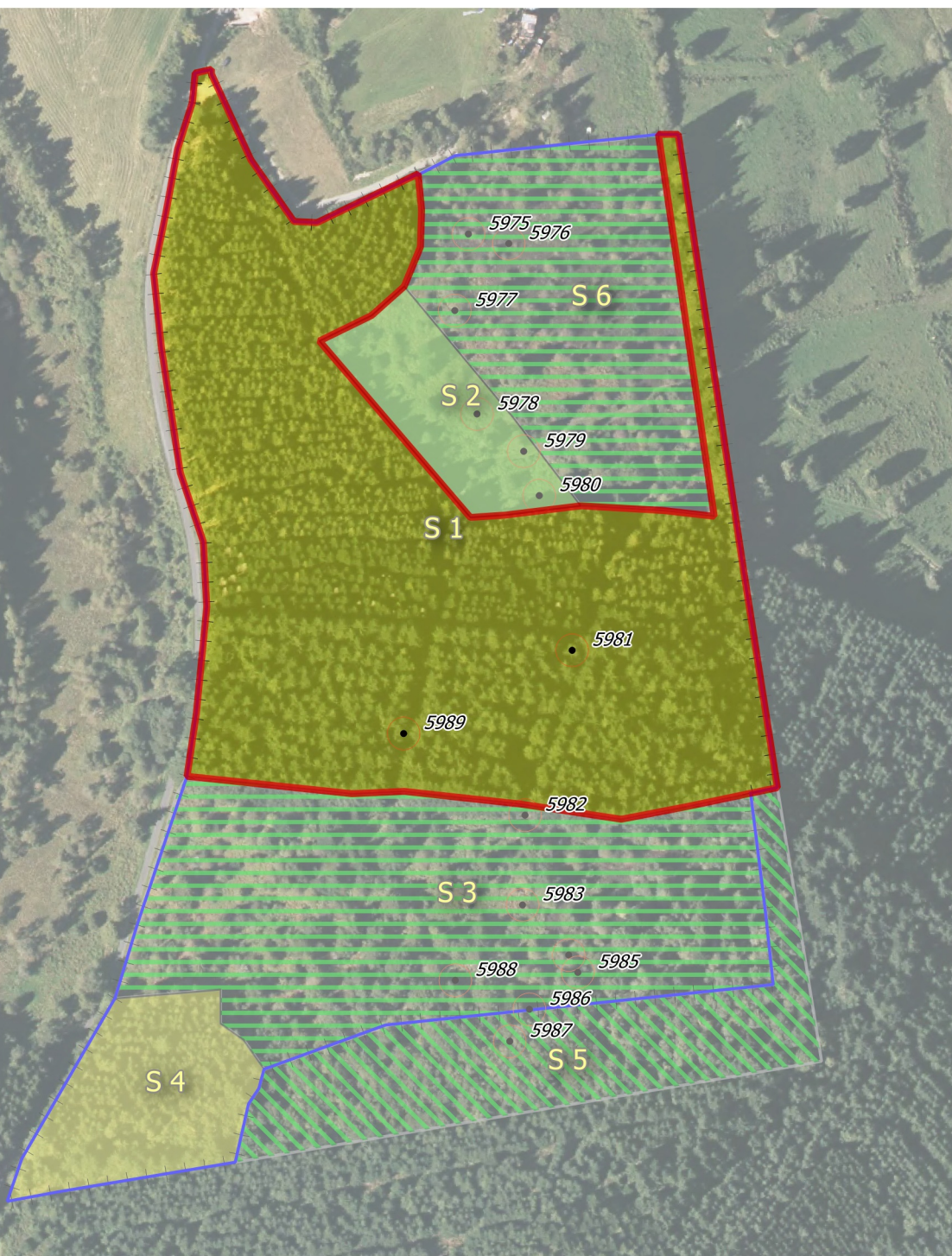
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus













Dossier n°	Type projet	Structure	Individu
2016-09-22_Inc_1			



Important: pour éviter les risques de destruction d'espèces protégées, les travaux d'abattage et autres interventions mécaniques devraient être réalisés en dehors d'une période allant du 15 mars au 01 septembre.

Gestion

Proposition de modalités de gestion

-  **Eclaircie**
-  **Bucheronnage lourd**
-  **Restauration de la végétation herbacée par le pâturage**
-  **Implantation d'une prairie**
-  **Point de suivi photo**
-  **Clôture fixe à ovins**

0 50 100 m



Projet d'entretien de landes de bruyères par pastoralisme – complément demandé par lettre du 6 février 2018

A titre liminaire, concernant la lettre du 6 février 2018: je vous rappelle que je n'ai pas d'adresse postale au Goutailloux à Tarnac, il s'agit simplement du lieu de la parcelle cadastrée section BO n° 9 concernée par le projet. Par ailleurs, une communication par mail à mon adresse fascicule@yahoo.fr me convient parfaitement si vous en êtes d'accord. Je vous précise aussi que la zone Natura 2000 n'est pas la Haute Vallée de la Vienne mais une ZPS de la directive oiseaux.

Dans votre lettre, vous me demandez de vous produire deux pièces complémentaires (5 "Etude d'incidences" et 6 "Impacts: érosion des sols, plan d'eau en aval, paysage, boisements").

5. Etude d'incidences menée par le parc naturel régional

J'ai contacté le parc naturel régional afin d'obtenir un avis sur le projet d'entretien de landes par pastoralisme devant être mis en oeuvre. Monsieur Olivier VILLA, chargé de mission natura 2000? a rendu une étude des incidences du projet et je suivrai celle-ci en cas d'autorisation.

Ainsi, je vous transmets les termes du **mail de Monsieur Olivier VILLA**, du 15 mai 2018. Je vais vous transférer son message aussi en raison des **photographies du lieu** prises par ce dernier.

"Bonjour,

Après la visite de terrain que j'ai effectuée le 9 avril, sur les terrains où vous projetez une coupe à blanc puis un défrichement, mon analyse concernant les enjeux de préservation des oiseaux dans le site Natura 2000 est la suivante :

1. La surface de plantation résineuse d'un seul tenant prévue à la **coupe à blanc** est de 5,65 ha. Le [Document d'Objectifs du site Natura 2000](#) (Docob Vol 1, page 123) précise que ce type d'habitat peut s'avérer favorable pour certaines espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, notamment en ce qui concerne:

§ Les prospections alimentaires de la chouette de Tengmalm et du Pic noir,

§ La reproduction du milan noir, à la condition qu'il s'agisse d'arbres élevés localisés en bord de plans d'eau. Ajoutons que depuis 4 ans (soit après que le Docob ait été validé), nous observons des cas de nidification de pic noir et de Chouette de Tengmalm dans des sapins de Vancouver.

Après avoir parcouru vos parcelles, je n'ai trouvé aucun nid d'espèce protégée et par la force des choses, aucun nid d'espèce d'intérêt communautaire (les espèces protégées qui ont justifié la désignation du site Natura 2000), même si les Douglas les plus grands sont propices à l'établissement de nids de rapaces (photo 15, prise au point 5989). En l'état actuel de nos connaissances, votre parcelle n'est pas rattachée à un massif dans lequel nichent ces espèces.

Donc, le premier point à souligner est que votre projet de coupe ne va pas entraîner la destruction de nid d'espèce protégée sensible. Considérant que la surface à couper est importante, il convient toutefois de ne pas entreprendre de travaux forestiers entre le 15 mars et le 01 septembre, ceci dans le but d'éviter la destruction de nids de petites espèces protégées (roitelets, mésanges, grimpeaux...).

2. Le **projet de défrichement**. A l'issue de la coupe, vous m'indiquez souhaiter vous orienter vers un défrichement de la parcelle, accompagné d'un projet de reprise pastorale. Cette perspective est en totale adéquation avec les orientations du Document d'objectifs (page 220 du Docob Vol 1 : Action_2, Reconversion de friches en parcours dans la Zone Busards). Une remise en pâturage adaptée (ovin rustique) permet en effet, en l'espace de 5 années environ, de retrouver une végétation de lande et/ou pelouse après la réalisation des coupes à blanc de résineux (épicéas en particulier). L'habitat ainsi obtenu (famille des landes sèches) est **favorable à très favorable** à de nombreuses espèces d'intérêt communautaire (page 80 du Docob Vol 1):

§ Nidification du busard Saint-Martin, du circaète (pas envisageable ici), de l'engoulevent d'Europe, de l'alouette lulu et de la pie-grièche écorcheur,

§ Alimentation du busard Saint-Martin, du circaète, du milan noir, de la bondrée

apivore, de l'engoulevant d'Europe, de l'alouette lulu et de la pie-grièche écorcheur,

A noter que les landes sèches connaissent une évolution surfacique qui reste négative dans le site Natura 2000, après avoir très fortement régressé pendant 50 ans. Aussi, votre projet pourrait permettre d'augmenter de 5,5 ha les surfaces de landes sèches à l'échelle de la Z.P.S., soit une progression de 0,3%, ce qui est relativement important.

3. Approche globale de la gestion de votre parcelle BO 9.

Au-delà des 5,65 ha de plantation que vous prévoyez de couper, la gestion des 13 ha de votre parcelle cadastrale pourrait être orientée vers un soutien au patrimoine naturel local (espèces, landes, paysages). La carte jointe (pdf) synthétise ce que pourrait être cette gestion. Je souligne au passage que cette proposition n'est opportune qu'en raison de la présence toute proche d'un éleveur ovin, qui base son exploitation sur une valorisation réfléchie des parcours (M. Bovet), et qui pourrait assurer l'entretien courant de la parcelle, en y mettant en œuvre un pâturage adapté (pose de clôtures, gestion du troupeau). Les orientations sont donc les suivantes :

- Créer un grand parc de pâturage de 10 ha, incluant :
 - o S6 et S3: landes sèches enfrichées (photos 2 et 3, 9 aux points 5976, 5977 et 5983). Quelques gros arbres (résineux) pourraient être bûcheronnés et évacués, en profitant de la réalisation de la coupe rase voisine.
 - o S2 : ancienne lande colonisée par la fougère aigle (photo 6 au point 5980). La fougère aigle pose souvent des problèmes d'entretien dans les parcours. Dans ce secteur (S2), la fougère présente sa dynamique la plus vigoureuse, et pourrait se propager vers la zone qui sera coupée à blanc. Je proposerais donc, si le sol n'est pas trop rocheux, d'implanter une prairie qui viendrait utilement compléter l'alimentation des ovins.
 - o S1 et S4 : plantations résineuses qui seront coupées à blanc. Leur reconversion en parcours pourrait donner de très bons résultats dans la perspective de retrouver des surfaces de landes et pelouses. Attention toutefois aux modalités d'exploitations. Le chantier d'exploitation doit être réalisé proprement, notamment en rangeant les rémanents de coupe (branches, bois morts...) dans des cordons (andains). L'exploitant forestier qui vous achètera les bois devrait s'engager sur ce point.
 - o S 5 : boisement original, de sapins sous couvert de chênes (Point 5987, photo 13). Il serait intéressant de laisser vieillir ce peuplement, en y pratiquant une éclaircie au profit des sapins. A voir avec l'exploitant forestier. Cette partie resterait donc forestière, et serait à exclure du parc de pâturage.

Je reste à votre disposition pour toute réflexion complémentaire. Je tacherai de reprendre ces arguments auprès de la DDT de la Corrèze afin que vous soyez exonérée de paiement de taxe à la défriche, eu égard au fort potentiel environnemental de votre projet.

Cordialement,

Olivier VILLA

Chargé de Mission Natura 2000

Z.P.S. Plateau de Millevaches"

6. Impacts: érosion des sols, plan d'eau en aval, paysage, boisements

Le projet réalisé conformément au 5. ci-dessus n'entraîne pas d'érosion des sols.

Il n'existe pas d'impact pour le cours d'eau en aval, étant précisé que la parcelle cadastrée section BO n°9 n'est pas voisine du cours d'eau. La parcelle est bordée par une voie communale et une autre parcelle plane se situe entre ma parcelle et le cours d'eau.

En termes de paysage, le projet permet de revenir au paysage de landes d'origine.

Au regard du boisement, le projet est réalisé en concertation avec le parc naturel régional selon le plan joint au mail de Monsieur Olivier VILLA. Il est, en outre, précisé que la bruyère est un arbrisseau. Le projet ne devrait donc pas susciter de mesures compensatoires de reboisement car il présente un fort potentiel environnemental selon les termes mêmes du parc naturel régional